

# Débat public Technocentre

Modèle économique du projet, coûts et financements

## Question n° 2-95

AndreHatz

5 décembre 2024 à 18 :19 • Modifié

## Nommer les clients

### Description

EDF a affirmé qu'il y a déjà plusieurs clients potentiels pour le rachat des lingots d'acier soit-disant "recyclé" et que ceux-ci sont situés sur le territoire proche.

Un peu de transparence svp : qui sont-ils ? Leurs noms svp, merci !

Nota :

De grâce, ne vous réfugiez pas derrière le secret commercial ou industriel ! Nous avons le droit de savoir.

*Question mise en ligne le 6 décembre*

---

### Réponse officielle

EDF • 16 décembre 2024 à 18:19

Bonjour,

Nous ne comprenons pas votre allusion concernant le recyclage. Les lingots produits pourront en effet être utilisés sans contraintes et donc bien être valorisés et recyclés.

Concernant la suite de votre question, nous vous confirmons qu'il y a en effet en région Grand Est des industriels avec lesquels EDF a commencé à travailler sur les spécifications techniques des lingots à produire par le Technocentre. Certains d'entre eux ont déjà exprimé un intérêt pour devenir clients du Technocentre, ce qui permettrait d'utiliser ces lingots en circuit court.

Ces premiers échanges avec des clients potentiels ont permis d'orienter le processus industriel pour que le produit de sortie réponde autant que possible à leurs besoins (taille et caractéristiques métallurgiques des lingots notamment).

En revanche, nous sommes désolés mais EDF ne communique pas les noms des entreprises avec lesquelles ces premières discussions sont en cours car ces informations relèvent du

secret des affaires, conformément aux dispositions de l'article L 151-1 du code de commerce.

Cordialement

---

## Discussions

2 commentaires

[EDF](#) • (= janvier 2025) • Édité le

Bonjour,

Faisant suite à un échange avec la commission particulière du débat public, nous apportons les précisions suivantes : les lingots sont destinés à des aciéristes et fondeurs, ce qui est précisé dans le dossier du maître d'ouvrage (DMO). La production annuelle du Technocentre serait d'environ 20 000 tonnes par an. La répartition entre fondeurs n'est pas arrêtée à date.

Cordialement

---

AndreHatz • 7 février 2025

Apparemment vos clients n'ont pas été alertés de ce que la première utilisation devra faire l'objet d'une traçabilité, comme l'avait exposé le Ministère (Mr BETTINELLI) le 17.10.2024. Le savent-ils ? Comment s'opérera-t-elle jusqu'au premier produit fini ?

---